

L&G © -b-

Le subjonctif (et les modes)

On peut reconnaître, naturellement, à des "marques morphologiques" l'appartenance d'un ensemble de "mots" - *parce que c'est bien de "ça" qu'il s'agit* - au "subjonctif" (une manière de désigner des paradigmes (quatre dans la tradition grammaticale: le présent, l'imparfait, le passé composé et le plus-que-parfait); ne nous hasardons pas trop dans les détails, cependant! Notre connaissance grammaticale est, *plus que des formes du subjonctif*, leur dénomination et un brouillard sémantico-scolaire qui l'enveloppe: nous restons loin d'un enseignement de formes au subjonctif à partir de l'infinitif ("entrées" des dictionnaires) ou à partir de "bases", comme le tente intelligemment Dubois dans

Le "problème" que nous voulons (seulement) poser ici est celui de l'existence, en métalangue, des **modes**: constater qu'on se sert du "mode" comme d'une rubrique dans laquelle on place, au gré des grammaires d'une langue et de langues, tout et (peut-être) n'importe quoi!

On trouve, en effet, dans les grammaires les modes **indicatif**, **conditionnel**, **impératif** et **subjonctif** (ça se conjugue!) et les modes **participe** et **infinitif** (ça ne se conjugue pas).

On divise le mode **participe** en "**présent**" (qui peut être *passé* ou *futur*: en sifflant, je me promène, je me promenais, je me promènerai...) et "**passé**" (en fait plutôt **passif** si on trouve nécessaire de l'insulter d'une étiquette, et, de toutes façons, aussi *présent* que *passé* ou *futur*: blessé, il retourna, il retournera, il retourne dans sa patrie...!): en fait, sémantiquement, et morphologiquement, *participe présent* et **participe passé**... n'ont rien à voir, sauf qu'ils partagent la dénomination de "participe" (bien malgré eux).

Mais on rencontre (ailleurs) l'**optatif**, par exemple

- inconnu en latin, et qui exprime le souhait dans les phrases principales ■¹

λύοιμι puissé-je délier! face à λύω je délie ou que je délie

¹ Georgin, Charles, Grammaire grecque, 1931, Hatier

Et cette liste peut être largement augmentée, et on trouve, en mongol ², des subdivisions de l'**imperative-optative**: l'**impérative** yabu! yaburtun! va! allez!, le **prescriptive** yaburaraï! ne tardez pas à aller! il vous faudra aller, l'**imperative of the Third Person** yabuturaï, le **voluntative** yabusuraï j'y vais! l'**optative** yaburasai s'il venait! qu'il vienne! le **dubitative** yabujaï oh, s'il venait! non, qu'il ne vienne (surtout) pas!

Le **conditionnel** pose aussi problème: est-ce un mode? Wagner et Pinchon rejettent cette possibilité:

■

REMARQUE

Quelques grammairiens considèrent le CONDITIONNEL comme un mode. Historiquement, cette forme est de la même nature que le futur. Toutes deux sont issues, en roman, d'une périphrase composée de l'infinitif d'un verbe et du présent ou de l'imparfait de l'auxiliaire AVOIR. Si l'on fait du futur un temps de l'indicatif, comme il est naturel, il est normal de faire également du conditionnel un temps. Si l'on faisait du conditionnel un mode, il faudrait alors en faire un aussi du futur. Ces deux formes, solidaires, se définissent l'une par rapport à l'autre et toutes deux, en opposition avec le subjonctif, actualisent dans la durée le procès. Elles appartiennent donc à l'indicatif. Il est vrai que le futur et le conditionnel évoquant l'avenir se chargent parfois de plus de *valeurs affectives* que les temps relatifs au présent ou au passé. C'est pour cette raison que les grammairiens qui considèrent les modes comme des *formes de la sensibilité* ont été conduits à traiter du conditionnel comme d'un mode. Pour être conséquents, ces grammairiens devraient aussi considérer le futur comme un mode. C'est ce que fait M.H. Yvon qui range sous le nom de **Suppositif** le futur et le conditionnel.

■

...mais une fréquentation plus ou moins assidue des grammaires du japonais ou du coréen aurait suggéré à ces auteurs qu'il serait tout aussi possible de regrouper dans un **mode "poli" l'imparfait et le conditionnel**! Chacun a l'expérience d'une question posée par une accorte vendeuse susurrant: "Puis-je vous aider?", à quoi on répond - tout en fourrageant parmi les porte-manteaux: "Je venais chercher/voir/pour une veste!". Une autre expérience? Vous sonnez chez un ami, et sa mère ou son épouse entrebâille la porte: "Je venais voir Max" (s'il s'appelle Max, bien entendu!); ni "Je viens pour une veste", ni "Je viens voir Max!". L'imparfait devient, en français, avec l'imparfait greffé sur un infinitif, c'est-à-dire le conditionnel, le mode **allocutif** ou poli!

² Nicholas Poppe, Grammar of written Mongolian, 1964, second printing, Otto Harrassowitz, pp 89-81.

Et le français de demain semble devoir opposer deux formes auxiliées: le "futur" (infinitif + auxiliaire avoir au présent) et le "passé composé" (participe + auxiliaire avoir au présent) entourant les formes personnelles bâties sur la base : le présent de l'indicatif, pour constituer le système de notre présent progressif-et-aoriste et des formes passé (non-présent) et futur (non-présent aussi!). L'imparfait-conditionnel est un mode de la politesse et/ou de l'antériorité ("moment" qui permet le refus sans agressivité), et le subjonctif, à vrai dire, est une forme d'accord verbal au lexique nominal (comme le "genre" (accord nominal-nominal) ou le nombre (accord nominal-verbal et nominal-nominal)!

De très nombreuses tentatives de justification du subjonctif existent: parmi elles, celle donnée dans Temps et Verbe par Gustave Guillaume: très habile, très universitaire, très brillante (intellectuellement) mais - *sauf pour un membre de la secte des psycho-mécaniciens* - peu convaincante car inspirée par des motivations d'histoire politique, et strictement panégyrique: le personnage illustre - ou le saint - étant la langue française! Guillaume pose un modèle et, simultanément, une analyse fondée sur ce modèle: les deux se rencontrent dans un hymne solennel - Te Deum chanté à la louange de ***l'excellence du français*** dans ***l'expression du temps*** (la France vient de gagner la Seconde Guerre Mondiale (en fait les Tommies et les FFI) et donc, le français... est apte à exprimer le temps plus que toute autre langue: il étudie ... aussi, en contrastes, l'allemand, le russe, le latin et le grec!): le subjonctif est l'embryon de l'indicatif, le moment où la ***chronothèse*** n'est pas encore atteinte.

Otto Jespersen ³, propose de (l')

appeler « mode de la réserve »²⁰ par opposition à une affirmation que l'on pourrait dire « catégorique » : on parle de quelque chose avec une certaine hésitation, sans être absolument sûr qu'il s'agisse d'un fait réel. Mais même une définition aussi vague que celle-ci ne s'applique pas dans tous les cas, car on emploie parfois le subjonctif pour des choses « catégoriquement » imaginaires ou irréelles, comme dans *Wäre ich doch reich!*, « Si j'étais riche », et d'autres fois pour des choses « catégoriquement » réelles, comme dans *Je suis heureux que tu sois venu*²¹. En fait, il semble bien qu'on ait à l'origine employé le subjonctif dans des cas extrêmement variés qu'il est impossible d'opposer du point de vue logique comme du point de vue notionnel à l'indicatif, et que chaque langue ait suivi sur ce point une évolution différente, tantôt restreignant, tantôt élargissant ses emplois, en particulier dans les propositions subordonnées. Ce caractère extrêmement vague de la signification du

³ La philosophie de la grammaire, 1924, Londres, 1971, Les Editions de Minuit, pour la traduction française.

subjonctif facilite le passage du subjonctif présent à l'indicatif futur qu'on a en latin avec les formes en *-am* et l'extension de la deuxième personne du singulier des verbes forts du subjonctif à l'indicatif comme on le voit en vieil-anglais pour *wære*. Il est fort possible que l'opposition entre ces deux modes se soit amenuisée du fait de la fusion de certaines formes dans de nombreux cas, mais on observe aussi une très forte tendance à la disparition du subjonctif dans beaucoup de langues. En danois et en russe, on n'en trouve plus aujourd'hui que quelques survivances²². En anglais il est en recul depuis l'époque du vieil-anglais bien qu'on ait vu réapparaître certains emplois du subjonctif dans la langue littéraire depuis le milieu du xix^e siècle. Dans les langues romanes, on emploie beaucoup moins le subjonctif qu'on ne le faisait en latin comme le montrent les formes qu'on trouve en français dans les conditionnelles comme *S'il était riche il payerait*, qui vient de l'indicatif latin *Pacare habebat*. Cet abandon presque général du subjonctif n'aurait jamais pu avoir lieu si l'on avait réellement considéré l'un des deux modes comme celui du fait réel et l'autre comme celui de la pensée. On se rapproche beaucoup plus de la vérité si l'on considère l'indicatif comme le mode qu'on emploie lorsqu'aucune raison ne milite en faveur d'une autre forme et le subjonctif comme celui que l'on peut ou que l'on doit employer dans des circonstances qui varient d'une langue à l'autre. C'est la seule façon d'expliquer que l'on puisse si souvent hésiter à employer l'indicatif ou le subjonctif comme en anglais dans *if he comes* ou *if he come*, « s'il vient », et en allemand dans *damit er kommen kann* ou *damit er kommen könne*, « afin qu'il puisse venir », et que l'on puisse passer d'un mode à l'autre sans que cela implique un sens différent comme en français dans *s'il vient* et *qu'il dise*. L'anglais, l'allemand et le français font des modes un emploi extrêmement différent, comme le montrent ces quelques phrases très courantes :

S : If he be ill — I : If he is ill; S'il est malade; Wenn er krank ist. S : If he were ill; Wenn er krank wäre — I : If he was ill; S'il était malade.

S : Sie glaubt, er wäre krank — I : Sie glaubt, dass er krank ist ; She believes he is ill ; Elle croit qu'il est malade.

S : Sie glaubt nicht, er wäre krank ; Elle ne croit pas qu'il soit malade — I : She does not believe that he is ill.

S : Damit wären wir fertig — I : I hope we are through now ; Espérons que c'est fini.

S : Le premier qui soit arrivé — I : The first who has arrived ;

Der erste, der angekommen ist. S : Je cherche un homme qui puisse me le dire — I : I am looking for a man who can tell me that; Ich suche einen

Mann, der mir das sagen kann (ou : könnte). S : Quoiqu'il soit réellement riche — I : Though he is really rich ; Obgleich er wirklich reich ist.

20. Sheffield, *Grammar and Thinking*, New York, 1912, p. 123.

21. Sweet dit à ce propos (*First Steps in Anglo-Saxon*, § 96) qu' « on emploie quelquefois le subjonctif d'une manière illogique lorsqu'on parle ds faits réels ». Il s'appuie pour cela sur un exemple tiré de *Beowulf* (696) : *Grespræc þa se goda gylp-worda sum, Beowulf Geata, ær he on bed stige*, « Alors le bon Beowulf le Goth prononça quelques mots de vantardise avant d'aller se coucher. »

22. On peut à peine considérer que *by* ou *b* soit encore aujourd'hui une forme verbale : on se contente de l'ajouter à *što*, « que », ou à *jesli*, « si », ou encore au verbe lui-même. On a ainsi *Jesli b ja znal* ou *Znal by ja*, « Si je savais », « Si j'avais su. » ■